



Kit extension de ROPS à 2 montants

Groupe de déplacement Groundsmaster® séries 4500, 4700 ou Reelmaster® série 7000

N° de modèle 31351—N° de série 400000000 et suivants

Instructions de montage

Sécurité

⚠ ATTENTION

CALIFORNIE

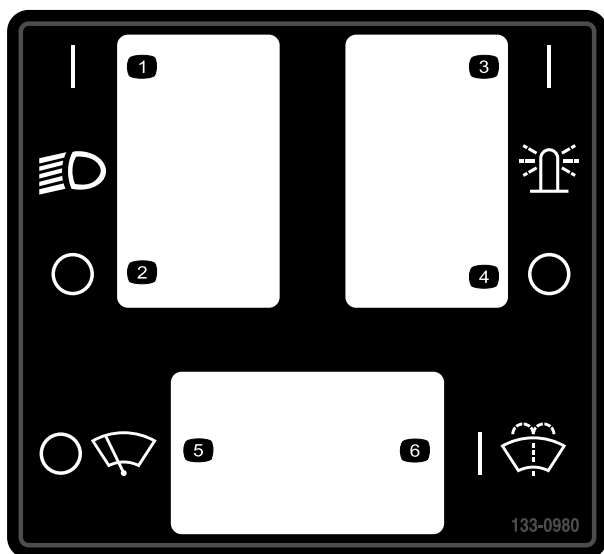
Proposition 65 - Avertissement

Ce produit contient une ou des substances chimiques considérées par l'état de Californie comme capables de provoquer des cancers, des anomalies congénitales ou d'autres troubles de la reproduction.

Autocollants de sécurité et d'instruction



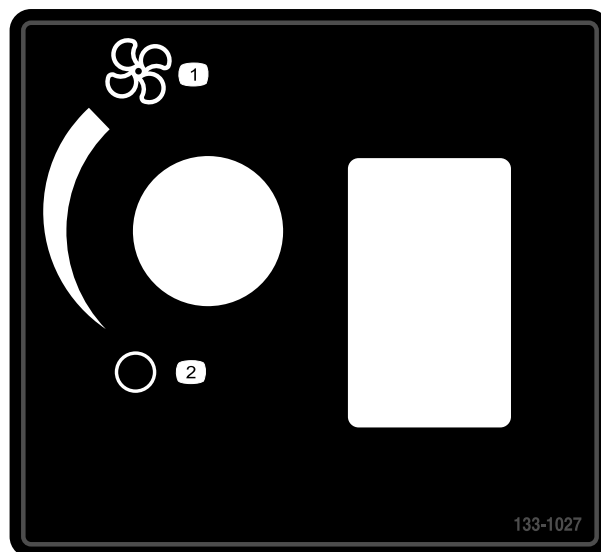
Des autocollants de sécurité et des instructions bien visibles par l'opérateur sont placés près de tous les endroits potentiellement dangereux. Remplacez tout autocollant endommagé ou manquant.



133-0980

decal133-0980

- | | |
|----------------------|-------------------------|
| 1. Phares allumés | 4. Plafonnier éteint |
| 2. Phares éteints | 5. Essuie-glace arrêtés |
| 3. Plafonnier allumé | 6. Lave-glace en marche |



133-1027

decal133-1027

- | | |
|---------------------|-----------------------|
| 1. Ventilateur max. | 2. Ventilateur arrêté |
|---------------------|-----------------------|



Montage

1

Préparation de la machine

Aucune pièce requise

Procédure

1. Garez la machine sur un sol plat et horizontal.
2. Abaissement des plateaux de coupe
3. Serrez le frein de stationnement.
4. Coupez le moteur et enlevez la clé de contact.
5. Si l'arceau de sécurité est équipé d'éclairages, déposez les éclairages et leurs fixations.
Conservez les éclairages et les fixations.
6. Retirez les goupilles de verrouillage de chaque côté de l'arceau de sécurité ([Figure 1](#)).

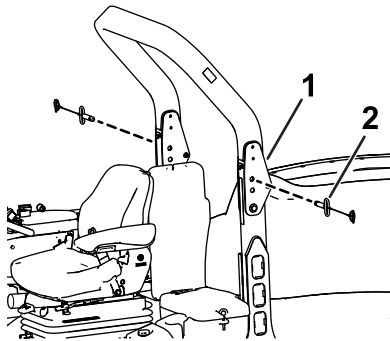


Figure 1

g204506

1. Arceau de sécurité
2. Goupille de verrouillage

7. Retirez les boulons des deux côtés du cadre des pieds ([Figure 2](#)), comme montré à la [Figure 3](#) et la [Figure 4](#).

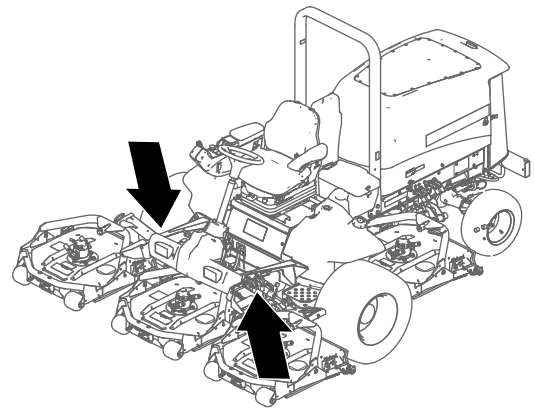


Figure 2

Cadre de pieds

g204217

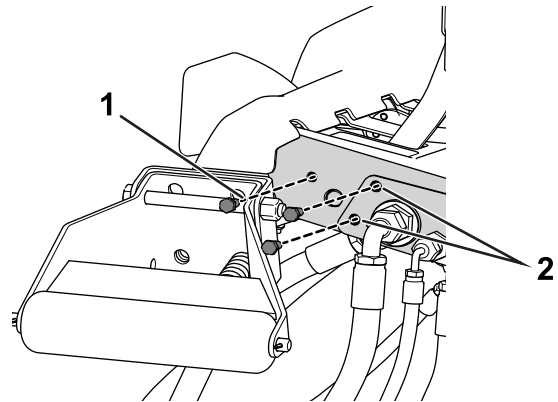


Figure 3

Côté gauche montré

g204504

1. Boulon
2. Percer un trou de $\frac{3}{8}$ " de diamètre

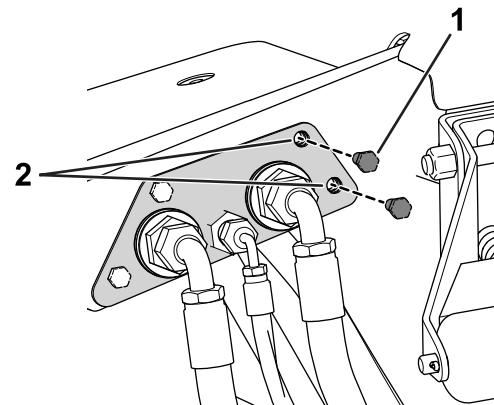


Figure 4

Côté droit montré

g204505

8. Avec un foret ($\frac{3}{8}$ "), agrandissez le diamètre des 2 trous de chaque côté du cadre de pieds, comme montré à la [Figure 3](#) et la [Figure 4](#).

2

Assemblage du cadre

Pièces nécessaires pour cette opération:

1	Support avant gauche
1	Support avant droit
1	Renfort droit
1	Renfort gauche
56	Boulon de carrosserie (5/16" x 3/4")
60	Écrou à embase (5/16")
6	Écrou à embase (3/8")
4	Boulon (3/8" x 1")
1	Support inférieur
4	Boulon à embase hexagonale (5/16" x 1")
1	Support de toit avant
1	Cornière supérieure gauche
1	Cornière supérieure droite
1	Support de toit arrière
1	Support latéral gauche
1	Support latéral droit
4	Support de profilé
1	Support de toit droit
1	Support de toit gauche
1	Joint de vitre inférieur
2	Boulon (3/8" x 3/4")
14	Rivet en plastique
2	Obturbateur en plastique
2	Obturbateur de panneau
8	Rivet à poussoir
2	Support de profilé latéral
2	Support de profilé de toit
2	Boulon (3/4" x 4")
4	Rondelle
2	Contre-écrou (3/4")
4	Boulon de carrosserie (1/4" x 3/4")
4	Écrou à embase (1/4")

Procédure

Reportez-vous à la [Figure 5](#) pour les opérations suivantes.

1. Installez 2 boulons (3/4" x 4"), 4 rondelles et 2 contre-écrous (3/4") sur les plaques de pivot gauche et droite de l'arceau de sécurité.
2. Fixez les supports avant gauche et droit au panneau de plancher à l'aide de 4 boulons (3/8" x 1") et 4 écrous à embase (3/8").
3. Fixez le support de toit arrière sur la partie supérieure de l'arceau de sécurité avec 2 supports de profilés, 8 boulons de carrosserie (5/16" x 3/4") et 8 écrous à embase (5/16").

Remarque: Veillez à bien centrer le support sur l'arceau de sécurité.

Remarque: Serrez les boulons puis desserrez-les d'un demi-tour.

4. Fixez les supports latéraux gauche et droit aux cornières supérieures gauche et droite à l'aide de 4 boulons de carrosserie (5/16" x 3/4") et 4 écrous à embase (5/16").
5. Fixez les supports latéraux gauche et droit sur l'arceau de sécurité avec 2 supports de profilés latéraux, 8 boulons de carrosserie (5/16" x 3/4") et 8 écrous à embase (5/16").
6. Fixez les renforts gauche et droit aux supports de montage avant à l'aide de 6 boulons de carrosserie (5/16" x 3/4") et 6 écrous à embase (5/16").
7. Fixez les cornières supérieures gauche et droite au support de toit arrière et aux renforts à l'aide de 16 boulons de carrosserie (5/16" x 3/4") et 16 écrous à embase (5/16").

Remarque: Serrez les boulons puis desserrez-les d'un demi-tour.

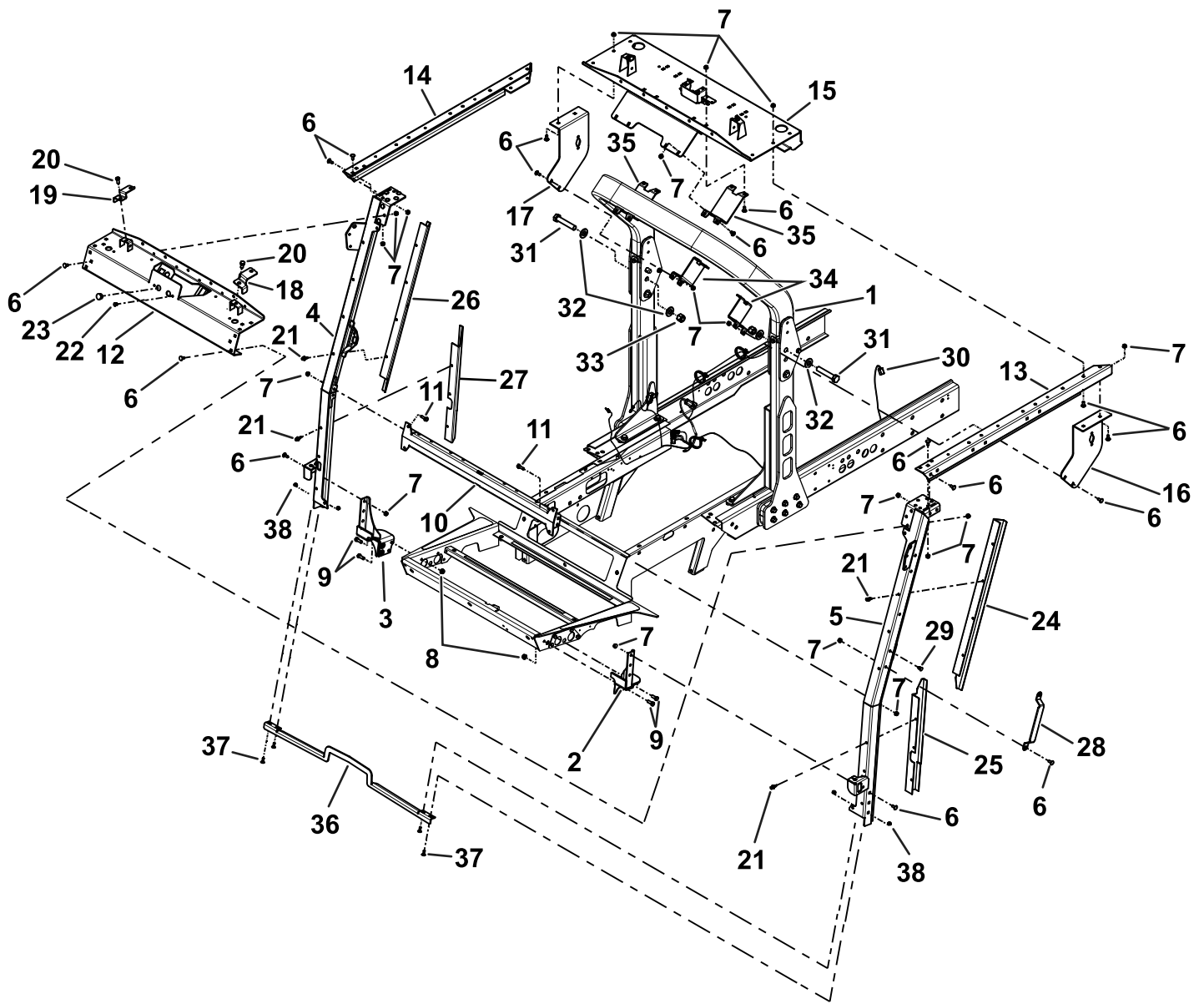
8. Posez les 2 obturbateurs de panneau et les 2 obturbateurs en plastique sur le support de toit avant.
9. Fixez les supports de toit gauche et droit au support de toit avant à l'aide de 2 boulons de carrosserie (3/8" x 3/4") et 2 écrous à embase (3/8").
10. Montez le support de toit avant avec 12 boulons de carrosserie (5/16" x 3/4") et 12 écrous à embase (5/16").

Si vous montez aussi le ventilateur d'utilisateur et garniture de pavillon :

- A. Laissez toutes les fixations desserrées.
 - B. Montez le kit ventilateur d'utilisateur et garniture de pavillon.
 - C. Serrez toutes les fixations.
11. Fixez le support inférieur aux renforts gauche et droit à l'aide de 4 boulons à embase à tête

hexagonale (5/16" x 1") et 4 écrous à embase (5/16").

12. Serrez toutes les fixations qui ne le sont pas encore.
13. Insérez 3 rivets à pression dans le renfort gauche et 5 rivets à pression dans le renfort droit.
14. Fixez la poignée de maintien au renfort gauche à l'aide de 2 boulons de carrosserie (5/16" x 3/4") et 2 écrous à embase (5/16").
15. Fixez le joint de vitre inférieur aux supports avant à l'aide de 4 boulons de carrosserie (1/4" x 3/4") et 4 écrous à embase (1/4").
16. Installez les caches de montants supérieur gauche et inférieur gauche sur le renfort gauche avec 7 rivets en plastique.
17. Installez les caches de montants supérieur droit et inférieur droit sur le renfort droit avec 7 rivets en plastique.



g219683

Figure 5

- | | | | |
|---|---|--|---|
| 1. Arceau de sécurité | 11. Boulon à embase hexagonale (5/16" x 1") | 21. Rivet en plastique | 31. Boulon (3/4" x 4") |
| 2. Support avant gauche | 12. Support de toit avant | 22. Obturateur en plastique | 32. Rondelle |
| 3. Support avant droit | 13. Cornière supérieure gauche | 23. Obturateur de panneau | 33. Contre-écrou (3/4") |
| 4. Renfort droit | 14. Cornière supérieure droite | 24. Cache de montant gauche supérieur | 34. Support de profilé latéral |
| 5. Renfort gauche | 15. Support de toit arrière | 25. Cache de montant gauche inférieur | 35. Support de profilé de toit |
| 6. Boulon de carrosserie (5/16" x 3/4") | 16. Support latéral gauche | 26. Cache de montant droit supérieur | 36. Joint de vitre inférieur |
| 7. Écrou (5/16") | 17. Support latéral droit | 27. Cache de montant droit inférieur | 37. Boulon de carrosserie (1/4" x 3/4") |
| 8. Écrou (3/8") | 18. Support de toit droit | 28. Poignée de maintien | 38. Écrou à embase (1/4") |
| 9. Boulon (3/8" x 1") | 19. Support de toit gauche | 29. Rivet à poussoir | |
| 10. Support inférieur | 20. Boulon (3/8" x 3/4") | 30. Faisceau de câblage (Groundsmaster 4700 seulement) | |

3

Installation du faisceau de câblage

Groundsmaster 4700 seulement

Pièces nécessaires pour cette opération:

1	Faisceau de câblage
4	Serre-câble

Procédure

1. Déverrouillez et soulevez le couvercle du compartiment de la batterie (Figure 6).

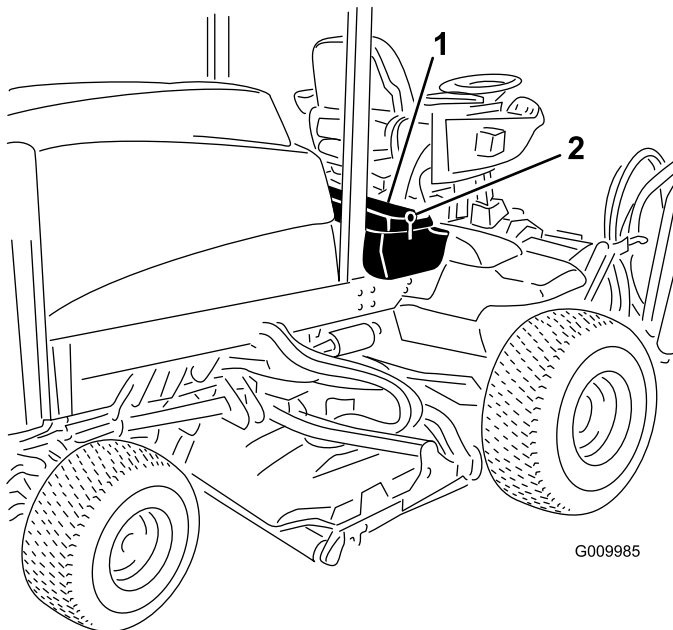


Figure 6

1. Couvercle du compartiment de la batterie

2. Verrou

2. Ouvrez le capot (Figure 7).

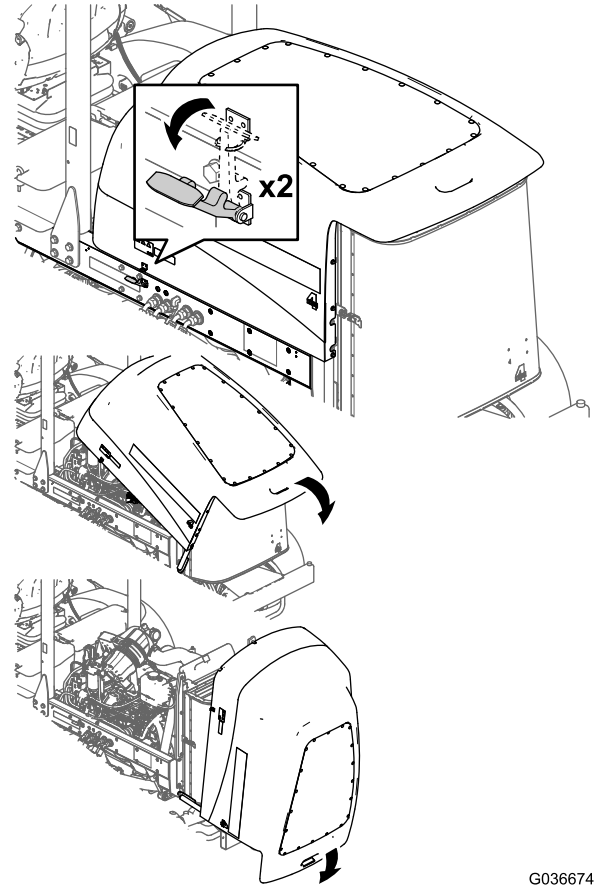
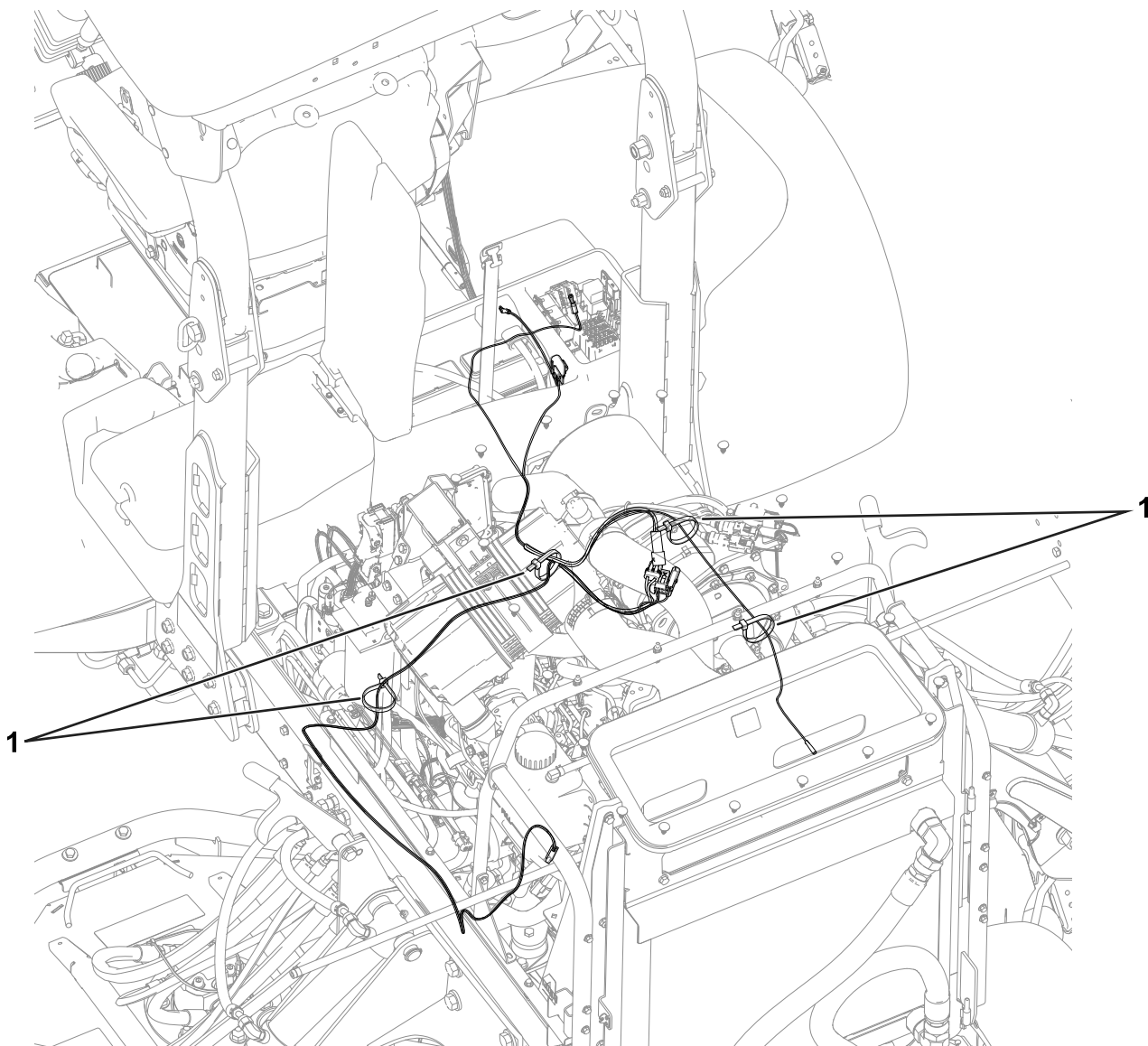


Figure 7

3. Acheminez le faisceau de câblage comme montré à la Figure 8.

Attachez le faisceau de câblage à la machine à l'aide des serre-câbles ; voir Figure 8.

Remarque: Faites passer le faisceau par le bas du compartiment de la batterie et sous le cadre de la machine.



g203834

Figure 8

1. Serre-câbles

4. Fermez le capot et le couvercle du compartiment de la batterie.

Remarque: Sécurisez le couvercle du compartiment de la batterie avec le verrou.

4

Montage du panneau de commande et du pare-soleil

Pièces nécessaires pour cette opération:

1	Pare-soleil
1	Panneau de commande
4	Obturbateur de trou
12	Rivet en plastique
4	Clip
4	Rondelle d'étanchéité
4	Boulon à embase hexagonale (1/4" x 1")
1	Plaque du numéro de série
2	Rivet aveugle

Procédure

1. Insérez les 4 obturbateurs dans les trous du panneau de commande (Figure 9).

Remarque: Si vous montez d'autres accessoires dans les trous du panneau de commande, n'installez pas les obturbateurs dans les trous.

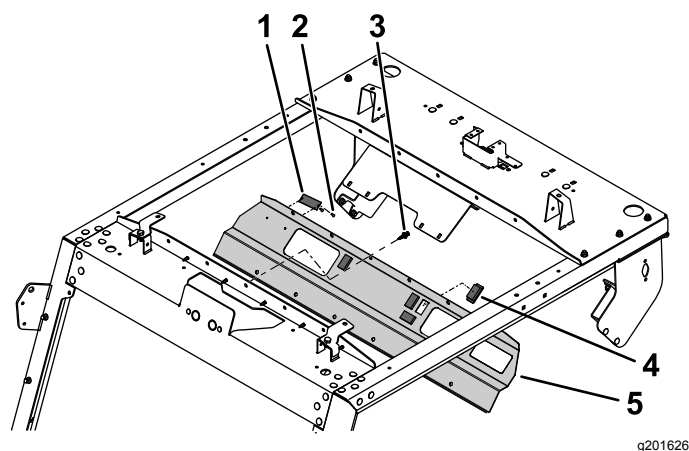


Figure 9

1. Plaque du numéro de série
2. Rivet aveugle
3. Rivet en plastique
4. Obturbateur de trou
5. Panneau de commande

2. Fixez la plaque du numéro de série sur le panneau de commande avec 2 rivets aveugles (Figure 9).

Remarque: Montez la plaque du numéro de série à un endroit facilement visible par l'utilisateur.

3. Placez les trous de montage du panneau de commande en face des trous du support de toit avant (Figure 9).
4. Fixez le panneau avant au support de toit avant en insérant 12 rivets en plastique dans les trous correspondants et en enfonçant le poussoir de chaque rivet en plastique pour les sécuriser (Figure 9).
5. Fixez le pare-soleil au cadre à l'aide de 4 boulons à embase hexagonale (1/4" x 1"), 4 rondelles d'étanchéité et 4 clips (Figure 10).

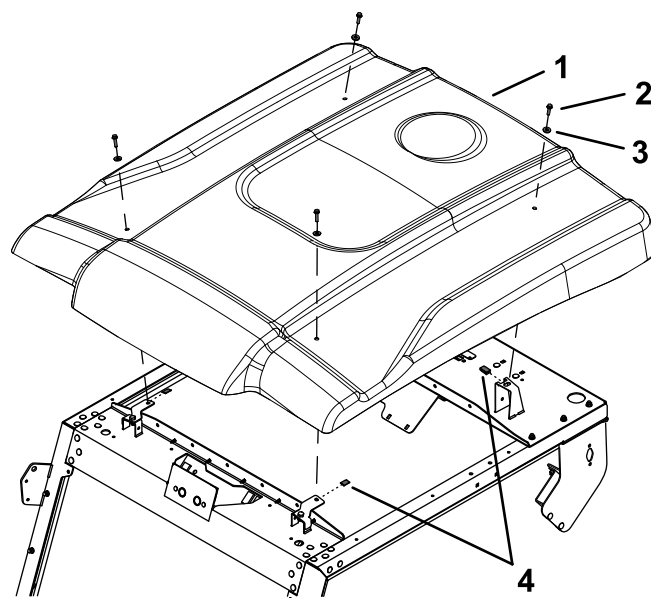


Figure 10

g201637

1. Pare-soleil
2. Boulon à embase hexagonale (1/4" x 1")
3. Rondelle d'étanchéité
4. Clip

5

Terminer le montage

Aucune pièce requise

Procédure

1. Reposez les accessoires éventuellement déposés, tels que les éclairages, sur les panneaux gauche et droit.
2. Vérifiez le serrage de toutes les fixations.

Remarques:

Remarques:

Déclaration de confidentialité européenne

Les renseignements recueillis par Toro

Toro Warranty Company (Toro) respecte votre vie privée. Pour nous permettre de traiter votre réclamation au titre de la garantie et de vous contacter dans l'éventualité d'un rappel de produit, nous vous prions de nous communiquer certains renseignements personnels, soit directement soit par l'intermédiaire de votre société ou concessionnaire Toro local(e).

Le système de garantie de Toro est hébergé sur des serveurs situés aux États-Unis où la loi relative à la protection de la vie privée n'offre pas forcément la même protection que dans votre pays.

EN NOUS FOURNISSANT DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS, VOUS CONSENTEZ À CE QUE NOUS LES TRAITIONS COMME DÉCRIT DANS LE PRÉSENT AVIS DE CONFIDENTIALITÉ.

L'utilisation des renseignements par Toro

Toro peut utiliser vos renseignements personnels pour traiter vos réclamations au titre de la garantie et vous contacter dans l'éventualité d'un rappel de produit, ainsi que pour vous communiquer toute information nécessaire. Toro pourra partager les renseignements personnels que vous lui aurez communiqués avec les filiales, concessionnaires ou autres associés Toro en rapport avec ces activités. Nous ne vendrons vos renseignements personnels à aucune autre société. Nous nous réservons le droit de divulguer des renseignements personnels afin de satisfaire aux lois applicables et aux demandes des autorités concernées, pour assurer l'utilisation correcte de nos systèmes ou votre protection et celle d'autres usagers.

Conservation de vos renseignements personnels

Nous conserverons vos renseignements personnels uniquement pendant la durée nécessaire pour répondre aux fins pour lesquelles nous les avons collectés ou autres fins légitimes (comme la conformité réglementaire), ou conformément à la loi en vigueur.

Engagement de Toro relatif à la sécurité de vos renseignements personnels

Nous prenons toutes les précautions raisonnables pour protéger la sécurité de vos renseignements personnels. Nous prenons également les mesures nécessaires pour que vos renseignements personnels restent exacts et à jour.

Consultation et correction de vos renseignements personnels

Si vous souhaitez vérifier ou corriger vos renseignements personnels, veuillez nous contacter par courriel à legal@toro.com.

Droit australien de la consommation

Les clients australiens trouveront les détails concernant le Droit australien de la consommation à l'intérieur de l'emballage ou auprès de leur concessionnaire Toro local.



La garantie Toro

Garantie limitée de deux ans

Conditions et produits couverts

The Toro Company et sa filiale, Toro Warranty Company, en vertu de l'accord passé entre elles, certifient conjointement que votre produit commercial Toro (« Produit ») ne présente aucun défaut de matériau ni vice de fabrication pendant une période de deux ans ou 1 500 heures de service*, la première échéance prévalant. Cette garantie s'applique à tous les produits à l'exception des Aérateurs (veuillez-vous reporter aux déclarations de garantie séparées de ces produits). Dans l'éventualité d'un problème couvert par la garantie, nous nous engageons à réparer le Produit gratuitement, frais de diagnostic, pièces, main-d'œuvre et transport compris. La période de garantie commence à la date de réception du Produit par l'acheteur d'origine.

* Produit équipé d'un compteur horaire.

Comment faire intervenir la garantie

Il est de votre responsabilité de signaler le plus tôt possible à votre Distributeur de produits commerciaux ou au Concessionnaire de produits commerciaux agréé qui vous a vendu le Produit, toute condition couverte par la garantie. Pour obtenir l'adresse d'un Distributeur de produits commerciaux ou d'un Concessionnaire agréé, ou pour tout renseignement concernant vos droits et responsabilités vis-à-vis de la garantie, veuillez nous contacter à l'adresse suivante :

Toro Commercial Products Service Department
Toro Warranty Company
8111 Lyndale Avenue South
Bloomington, MN 55420-1196, États-Unis
+1-952-888-8801 ou +1-800-952-2740
Courriel : commercial.warranty@toro.com

Responsabilités du propriétaire

En tant que propriétaire du Produit, vous êtes responsable des entretiens et réglages mentionnés dans le *manuel de l'utilisateur*. Ne pas effectuer les entretiens et réglages requis peut constituer un motif de rejet d'une réclamation au titre de la garantie.

Ce que la garantie ne couvre pas

Les défaillances ou anomalies de fonctionnement survenant au cours de la période de garantie ne sont pas toutes dues à des défauts de matériaux ou des vices de fabrication. Cette garantie ne couvre pas :

- Les défaillances du produit dues à l'utilisation de pièces qui ne sont pas d'origine ou au montage et à l'utilisation d'accessoires ajoutés ou modifiés d'une autre marque. Une garantie séparée peut être fournie par le fabricant de ces accessoires.
- Les défaillances du Produit dues au non respect du programme d'entretien et/ou des réglages recommandés. Les réclamations au titre de la garantie pourront être refusées si vous ne respectez pas le programme d'entretien recommandé pour votre produit Toro et énoncé dans le *manuel de l'utilisateur*.
- Les défaillances du Produit dues à une utilisation abusive, négligente ou dangereuse.
- Les pièces sujettes à l'usure pendant l'utilisation, sauf si elles s'avèrent défectueuses. Par exemple, les pièces consommées ou usées durant le fonctionnement normal du Produit, notamment mais pas exclusivement : plaquettes et garnitures de freins, garnitures d'embrayage, lames, cylindres, galets et roulements (étanches ou graissables), contre-lames, bougies, roues pivotantes et roulements, pneus, filtres, courroies, et certains composants des pulvérisateurs, notamment membranes, buses et clapets antiretour, etc.
- Les défaillances dues à une influence extérieure. Les conditions constituant une influence extérieure comprennent, sans y être limités, les conditions atmosphériques, les pratiques de remisage, la contamination, l'utilisation de carburants, liquides de refroidissement, lubrifiants, additifs, engrais, ou produits chimiques, etc. non agréés.
- Les défaillances ou mauvaises performances causées par l'utilisation de carburants (essence, gazole ou biodiesel par exemple) non conformes à leurs normes industrielles respectives.

Pays autres que les États-Unis et le Canada

Pour les produits Toro exportés des États-Unis ou du Canada, demandez à votre distributeur (concessionnaire) Toro la police de garantie applicable dans votre pays, région ou état. Si, pour une raison quelconque, vous n'êtes pas satisfait des services de votre distributeur, ou si vous avez du mal à vous procurer des renseignements sur la garantie, adressez-vous à l'importateur Toro.

- Les bruits, vibrations, usure et détérioration normaux.
- L'usure normale comprend, mais pas exclusivement, les dommages des sièges dus à l'usure ou l'abrasion, l'usure des surfaces peintes, les autocollants ou vitres rayés, etc.

Pièces

Les pièces à remplacer dans le cadre de l'entretien courant seront couvertes par la garantie jusqu'à la date du premier remplacement prévu. Les pièces remplacées au titre de cette garantie bénéficient de la durée de garantie du produit d'origine et deviennent la propriété de Toro. Toro se réserve le droit de prendre la décision finale concernant la réparation ou le remplacement de pièces ou ensembles existants. Toro se réserve le droit d'utiliser des pièces remises à neuf pour les réparations couvertes par la garantie.

Garantie de la batterie ion-lithium et à décharge complète :

Les batteries ion-lithium et à décharge complète disposent d'un nombre de kilowatt-heures spécifique à fournir au cours de leur vie. Les techniques d'utilisation, de recharge et d'entretien peuvent contribuer à augmenter ou réduire la vie totale des batteries. À mesure que les batteries de ce produit sont consommées, la proportion de travail utile qu'elles offrent entre chaque recharge diminue lentement jusqu'à leur épuisement complet. Le remplacement de batteries usées, suite à une consommation normale, est la responsabilité du propriétaire du produit. Le remplacement des batteries, aux frais du propriétaire, peut être nécessaire au cours de la période de garantie normale du produit. Remarque (batterie ion-lithium uniquement) : une batterie ion-lithium est couverte uniquement par une garantie pièces au prorata de la 3^{ème} à la 5^{ème} année, basée sur la durée de service et les kilowatts heures utilisés. Reportez-vous au *Manuel de l'utilisateur* pour tout renseignement complémentaire.

Entretien aux frais du propriétaire

La mise au point du moteur, le graissage, le nettoyage et le polissage, le remplacement des filtres, du liquide de refroidissement et les entretiens recommandés font partie des services normaux requis par les produits Toro qui sont aux frais du propriétaire.

Conditions générales

La réparation par un distributeur ou un concessionnaire Toro agréé est le seul dédommagement auquel cette garantie donne droit.

The Toro Company et Toro Warranty Company déclinent toute responsabilité en cas de dommages secondaires ou indirects liés à l'utilisation des produits Toro couverts par cette garantie, notamment quant aux coûts et dépenses encourus pour se procurer un équipement ou un service de substitution durant une période raisonnable pour cause de défaillance ou d'indisponibilité en attendant la réparation sous garantie. Il n'existe aucune autre garantie expresse, à part la garantie spéciale du système antipollution, le cas échéant. Toutes les garanties implicites relatives à la qualité marchande et à l'aptitude à l'emploi sont limitées à la durée de la garantie expresse.

L'exclusion de la garantie des dommages secondaires ou indirects, ou les restrictions concernant la durée de la garantie implicite, ne sont pas autorisées dans certains états et peuvent donc ne pas s'appliquer dans votre cas. Cette garantie vous accorde des droits spécifiques, auxquels peuvent s'ajouter d'autres droits qui varient selon les états.

Note concernant la garantie du moteur :

Le système antipollution de votre Produit peut être couvert par une garantie séparée répondant aux exigences de l'agence américaine de défense de l'environnement (EPA) et/ou de la direction californienne des ressources atmosphériques (CARB). Les limitations d'heures susmentionnées ne s'appliquent pas à la garantie du système antipollution. Pour plus de renseignements, reportez-vous à la Déclaration de garantie de conformité à la réglementation antipollution fournie avec votre produit ou figurant dans la documentation du constructeur du moteur.